CAP VIAS

▲ Mixte

Programme de formation

Écrire ensemble notre charte VIAS

Professionnels et personnes accompagnées rédigent ensemble, avec des mots simples, les droits et les règles de la vie intime, affective et sexuelle dans leur établissement

En bref

Public	Groupe mixte : professionnels d'ESSMS et personnes accompagnées (travailleurs d'ESAT, personnes accueillies en foyer, SAVS, etc.)	**Prérequis**	Aucun Participation volontaire des personnes accompagnées
Lieu et modalité	En présentiel, dans votre établissement Déplacement France entière	**Effectif**	4 à 8 personnes Répartition équilibrée entre professionnels et personnes accompagnées
Durée	1 jour (6 heures) Rythme adapté, avec pauses régulières	**Dates et délais**	1 mois
Intervenante	Morgane de Zan, formatrice et sexologue clinicienne	**Tarif**	**1 200 €** Hors frais de déplacement TVA non applicable.

Objectifs

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

1. Connaître les droits de chacun sur la vie intime, affective et sexuelle et à quoi sert une charte VIAS
2. Dire ce qui va bien et ce qui pose question dans l'établissement
3. Écrire ensemble une première version de la charte, avec des mots simples
4. Connaître les étapes pour terminer, valider et faire vivre la charte

Contenu

Module 1 · Une charte VIAS, c'est quoi ?
Nos droits et ce que disent les textes (CASF, circulaire du 5 juillet 2021, RBPP HAS 2025)

Module 2 · Chez nous, comment ça se passe ?
Ce qui va bien, ce qui pose question

Module 3 · On écrit notre charte
Choisir les thèmes et écrire ensemble, en FALC

Module 4 · Faire vivre la charte
Valider, présenter et réviser la charte

Un rythme pensé pour tous : l'après-midi, on commence à écrire la charte ensemble. Elle ne sera pas terminée à la fin de la journée : l'établissement poursuit sa rédaction ensuite.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques avec remise d'un PDF en FALC en fin de formation
- Exercices, études de cas, jeux
- Méthodes active, expositive et interrogative

Moyens techniques

- Matériel d'animation et supports apportés par la formatrice
- Vidéoprojecteur, mur blanc, paperboard et salle adaptée au groupe par l'établissement

Modalités d'évaluation et documents

	Avant la formation	Pendant la formation	À l'issue de la formation	Après la formation
Évaluation	• Entretien d'analyse des besoins et des attentes avec l'établissement • Recueil des attentes des personnes accompagnées (format adapté)	• Évaluation continue de la participation • Évaluation de la satisfaction des participants à chaud (version adaptée)	• Évaluation finale de l'atteinte des objectifs	• Recueil de l'avis de l'établissement
Documents	• Recueil des besoins • Devis • Convention de formation • Conditions générales de vente • Règlement intérieur • Programme de formation • Convocation (version FALC pour les personnes accompagnées)	• Supports projetés • Feuille d'émargement • Questionnaire de satisfaction à chaud (version adaptée)	• Supports en PDF FALC • Projet de charte rédigé par le groupe • Attestation de fin de formation (sous 10 jours ouvrés) • Certificat de réalisation • Facture	• Questionnaire de satisfaction à froid

Satisfaction : formation nouvelle, pas de données à ce jour.

Accessibilité

Pour toute demande d'adaptation (rythme, supports adaptés, etc.), contacter la référente handicap, Morgane de Zan, au moins 14 jours avant le début de la formation.

Adaptations possibles : outils et jeux adaptés, horaires flexibles, formation en demi-journées, rythme ajusté au groupe. L'accessibilité du lieu est vérifiée en amont.

Contact et devis

Morgane de Zan

07 44 41 50 90

morgane@capvias.fr

capvias.fr

Le contenu et la durée de la formation peuvent être ajustés selon les besoins de votre établissement : n'hésitez pas à me contacter pour en parler.